Les nouvelles trimestrielles de la commune

Collex-Bossy infos

Éditorial

L'automne a pris ses quartiers sur notre belle commune et l'hiver frappe à nos portes… Les feuilles des arbres et des vignes ont jauni, rougi, bruni et sont tombées, laissant la place aux bourgeons du printemps prochain. Les cultures de l'été ont été mises à couvert. Les tracteurs de notre voirie sont prêts pour déneiger les chaussées de notre commune.

Ce crépuscule de l'année 2021 a connu la dernière révérence de deux de mes illustres prédécesseurs : Albert Maréchal et Jean-Claude Faes nous ont discrètement quittés. Ils ont porté la Commune avec force et bravoure, je les remercie vivement de cet héritage que nous devons tous cultiver au mieux. Je souhaite transmettre à leurs familles une pensée chaleureuse et leur renouveler toute ma sympathie dans cette difficile épreuve qu'a été la perte d'un être aimé.

Cet automne et ce début d'hiver auront été intenses dans la vie de notre Commune : une équipe administrative grandement renouvelée avec succès, un budget 2022 sous toit sans coupe massive, une nouvelle saison culturelle battant son plein, surprenante et audacieuse, le démarrage d'une politique sociale, humaine et bienveillante pour nos personnes âgées, des grands projets mis en mouvement qui entament leur

(suite de l'éditorial en page 2)

N° 35 Hiver 2021-2022

2 → Conseil municipal
4 → Informations de la mairie
6 → Vie communale
8 → Saison culturelle
9 → Projets et travaux
10 → Transition écologique et mobilité

Commune de **Collex-Bossy**

(suite de l'éditorial)

réalisation, un plan directeur communal qui s'engage dans la dernière ligne droite de sa mue, des chantiers invasifs portés (presque) sans accrocs.

En parallèle, nous avons dû garder toute notre vigilance vis-à-vis des démarches cantonales en lien avec les projets de décharges, avec les nuisances du trafic routier pendulaire et avec ses intentions d'attaquer l'équilibre fragile de la péréquation financière intercommunale (projet de loi écrêtage) pour combler son déficit massif.

Il est heureux de constater que la solidarité intercommunale, qui se manifeste lors des réunions mensuelles de l'association des communes genevoises (ACG), a toujours le vent en poupe et que des petites communes comme la nôtre, qui reçoivent de la péréquation, peuvent encore et toujours compter sur les communes contributives.

Le Groupement Intercommunal du Stade Marc-Burdet, que je préside, a également connu un deuxième semestre actif. Le Groupement a repris en direct la gestion du restaurant du stade pour permettre au FC Collex-Bossy de concentrer son énergie sur l'activité footballistique. Dans ce contexte, l'été a été mis à profit pour opérer des travaux lourds dans le restaurant et sur la terrasse sud (étanchéité). L'appel d'offres pour la gérance qui a suivi a permis de choisir un gérant au bénéfice d'une expérience solide dans ce milieu et de faire venir à Collex-Bossy une légende du Servette FC de 1978. Ne manquez pas d'aller lui rendre visite.

Début novembre, j'ai eu l'occasion de rencontrer des représentants de nos agriculteurs dans le cadre d'une réunion de travail. Je suis toujours aussi émerveillé de la richesse et de la diversité de l'offre proposée et je vous invite instamment à leur rendre visite et à valoriser les circuits courts en vous approvisionnant directement chez le producteur. C'est aussi un geste de développement durable et c'est volontiers que notre mairie pourra vous informer de cette offre remarquable.

Enfin, j'aimerais que nous pensions à nos restaurateurs, ceux du Collex-Café et ceux de l'auberge communale de Collex, qui ont tenu bon, malgré des circonstances peu propices aux affaires, pour nous servir et pour apporter de la vie et de l'animation dans notre vie villageoise. J'espère sincèrement qu'ils pourront voir leur établissement afficher complet grâce notre contribution.

Cet automne a également vu reprendre les rassemblements qui nous ont tellement manqué : la saison culturelle a pu redémarrer et ce mois de décembre a permis la tenue du calendrier de l'Avent, avec son lot de rencontres improvisées, de rires et de réjouissances.

Même si le soleil se couche plus tôt, même si la saison est plus humide et même si la température est plus fraîche, vous pouvez compter sur une équipe d'élus et de collaborateurs municipaux, en mairie ou sur le terrain, motivée, compétente et heureuse de se mettre au service de la collectivité. C'est une chance, un cadeau.

Pour 2022, nous vous adressons tous nos vœux de bonheur, de bien-être et de prospérité ; nous nous réjouissons d'ores et déjà d'y être et de répondre à vos attentes. •

Ricardo Muñoz, maire

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les prochaines séances du Conseil municipal se tiendront les mardis 25 janvier, 1er mars et 29 mars 2022 à 19h30.

→ Toutes les informations utiles, dont les procès-verbaux approuvés, sont disponibles à l'adresse :
> www.collex-bossy.ch

Compte rendu des séances

SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 2021

Durant la séance du 14 septembre, chaque conseillère et conseiller municipal a reçu un exemplaire du compte rendu administratif et financier 2020 tout juste sorti de presse.

La Mairie a informé de sa décision d'acquérir une œuvre d'art réalisée dans le cadre de l'exposition Art-en-Campagne qui s'est tenue dans le courant de l'été.

Le Conseil municipal a été informé de la démission de Mme Valérie Mégroz (CBE) de ses fonctions dans le courant de l'été.

→ Motion 2/2021 : Initiée par Mme Cecilia Morganella (CBA), cette motion avait pour but d'assurer un financement pour d'éventuels honoraires d'avocat dans le cadre de la décharge de type A. Cette motion, déjà discutée au sein des commissions territoire et finances, a été rejetée.

→ Délibérations : Le Conseil municipal approuve les délibérations suivantes :
> À l'unanimité, la délibération 7/2021 au sujet de la cession gratuite de la parcelle communale 627B à l'Etat de Genève.
> À l'unanimité, la délibération 8/2021 au sujet de la désaffectation de la parcelle 627B.

SÉANCE DU 12 OCTOBRE 2021

Durant la séance du 12 octobre, une première lecture du budget 2022 a été donnée, puis renvoyée en commissions pour étude.

Mme Nadia Marques (Collex-Bossy Ensemble) a été assermentée suite à la démission de Mme Valérie Mégroz. Elle reprendra les commissions de sa prédécesseure, soit la commission cohésion sociale et culture et la commission sécurité.

Enfin, les présidents et vices-présidents des locaux de vote pour l'année 2022 ont été élus à l'unanimité comme suit : M. Thierry Potvin en tant que président du local de vote, Mme Odile Tahéri étant sa suppléante ; Mme Nadia Marques en tant que vice-présidente du local de vote, Mme Sylvie Malherbe étant sa suppléante.

→ Délibérations : Le Conseil municipal approuve les délibérations suivantes :
> À l'unanimité la délibération 10/2021 en vue de l'approbation de la modification des statuts du Groupement Intercommunal de Compostage de la Rive-Droite du Lac (GICORD).
> À l'unanimité moins une abstention la délibération 11/2021 pour un crédit de rénovation de la Ferme Gindre-Constantin d'un montant de 9'442'640 F.
> À l'unanimité la délibération 12/2021 au sujet d'un crédit d'investissement complémentaire de 12'320 F pour les travaux liés au déploiement du réseau à haut débit dans le hameau de Machefer.
> À l'unanimité, la délibération 13/2021 désignant les commissions attribuées à Mme Marques, nouvelle conseillère municipale.

SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 2021

Pour donner suite à la modification des statuts du GICORD, le Conseil municipal a nommé Mme Cecilia Morganella en tant que suppléante du représentant du conseil municipal auprès du GICORD, M. Michael Kende.

Une modification de la loi sur l'administration des communes (LAC) offre la possibilité de désigner des conseillers municipaux suppléants. Le Conseil municipal a décidé de ne pas utiliser cette opportunité.

Enfin, sous réserve d'acceptation du budget 2022, le Conseil municipal a voté favorablement l'introduction d'une limite de durée de stationnement et un contrôle du stationnement sur divers emplacements actuellement en cours d'analyse. •

COMMISSION SPORTS ET MANIFESTATIONS

Cette commission est en charge des sujets liés aux manifestations communales et au sport. Les dossiers importants qui y sont actuellement traités sont : les infrastructures sportives communales et leur mise à disposition aux associations, le subventionnement desdites associations et la mise en place des manifestations communales tout au long de l'année.

La commission est présidée par Dorothea Noll (CBE). Le vice-président est Frédéric Betto (CBA) et les membres sont Pablo Pfeiffer (CBE), Thierry Potvin (CBA), Odile Tahéri (PDCO) et Tiziano Verardi (CBE). L'Exécutif est représenté par Skander Chahlaoui (CBA). Cette commission se réunit une fois par mois en séance ordinaire.

NOUVEAUX HORAIRES DE LA RÉCEPTION

Dès le 3 janvier et afin de mieux vous servir, les horaires de réception de la mairie évoluent :

> Lundi 8h–11h
> Mardi 7h30–11h
> Mercredi fermé
> Jeudi 15h–18h
> Vendredi 8h–11h (fermé durant les vacances scolaires)

En cas d'impossibilité de venir en mairie durant ces horaires, il est toujours possible de prendre contact afin d'obtenir un rendez-vous à un moment qui vous convienne.

FERMETURES DE FIN D'ANNÉE

La mairie sera fermée du vendredi 24 décembre au vendredi 31 décembre inclus. Réouverture de la réception selon les nouveaux horaires le lundi 3 janvier 2022 (vendredi 7 janvier fermé, horaire de vacances scolaires).

AGENCE POSTALE

L'agence postale de Collex-Bossy ouvrira le vendredi 24 décembre 2021 de 9h à 12h puis sera fermée jusqu'au dimanche 2 janvier 2022 inclus. L'agence rouvrira ses portes le lundi 3 janvier selon les horaires habituels.

Durant cette période de fermeture, Collésiens et Bossiotes seront dirigés vers la poste de Versoix pour retirer leurs colis et recommandés.

Félicitations à Chloé Baumgartner et Julie Probst

Deux jeunes habitantes de Collex-Bossy, Chloé Baumgartner et Julie Probst, ont terminé avec brio leurs études cette année et la Commune a tenu à les féliciter.

Après avoir débuté des études dans le domaine administratif, Chloé Baumgartner a décidé de se réorienter, guidée par ses valeurs et ses aspirations, vers une formation qui lui permettrait de reprendre le domaine familial et de privilégier le contact avec les animaux. La possibilité de travailler en extérieur, d'être en lien avec la nature, d'avoir des activités diversifiées lui donne l'envie de se lever chaque matin. Et c'est en juin qu'elle a brillamment obtenu son CFC d'agricultrice. Elle poursuit actuellement ses études afin d'obtenir un Bachelor en tant qu'ingénieure agronome, dans l'intention de pouvoir partager son temps entre l'enseignement et ses activités dans l'exploitation familiale.

Quant à Julie Probst, elle a commencé ses études dans le domaine de l'information et de la communication en tant que médiamaticienne, avant de réaliser que le domaine familial représentait une chance inouïe pour elle. Elle a donc bifurqué vers une formation lui permettant d'y travailler; celle-ci s'est achevée cet été avec un CFC de caviste. Julie continue actuellement sa route afin d'obtenir un brevet fédéral de viticultrice et se réjouit de pouvoir mettre au service du domaine ses deux passions, le graphisme et l'œnologie, et d'y apporter sa touche personnelle.

Julie Probst entourée de Skander Chahlaoui, adjoint, et Ricardo Muñoz, maire.

Prendre le meilleur des traditions, transmettre leur savoir à la nouvelle génération, relever les défis variés qui se présentent jour après jour, apporter un souffle de nouveauté dans leurs entreprises respectives, tels sont les souhaits de ces deux jeunes femmes dynamiques. Nous leur souhaitons à toutes les deux plein succès dans la poursuite de leur parcours. •

MÉDAILLES DE CHIENS ET RAPPEL CONCERNANT LES DÉJECTIONS

Les propriétaires de chiens résidant à Collex-Bossy doivent obtenir la marque de contrôle (médaille) pour leurs canidés. Elles sont en vente à la réception de la mairie dès le 3 janvier 2022. Nous attirons votre attention sur le fait que les médailles sont à retirer au plus tard le 31 mars.

→ Documents à présenter et renseignements complémentaires:
> www.ge.ch/detenir-chien/obtenir-marque-controle

Nous vous rappelons que ramasser les déjections de son chien, c'est avant tout se mettre à la place de toutes les personnes susceptibles de marcher dedans ou d'être simplement gênées par leur présence. En tant que citoyen, chacun est dans l'obligation de prendre soin des lieux publics, que ce soit des lieux de passage ou du domaine privé, même à la campagne.

Des sachets sont à votre disposition, utilisez-les!

Permanence administrative pour les aînés

DÔME SENIORS

En partenariat avec Dôme Seniors, la Commune a mis en place une permanence gratuite, ouverte à toute personne en âge AVS, domiciliée à Collex-Bossy.

Dôme Seniors peut vous aider, par exemple, pour:

> la rédaction de vos courriers,
> vos démarches administratives,
> votre budget ou vos paiements,
> vos assurances,
> tout autre sujet pour lequel vous cherchez des réponses à vos questions et/ou des solutions.

Où? À Collex-Bossy, dans la salle du Four à pain, à côté de la porte d'entrée de la Mairie (côté jardin).

Quand? Les jeudis 27 janvier et 24 février 2022 de 13h à 17h.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous dès aujourd'hui avec David Jenni, directeur de l'association Dôme Seniors.

→ Informations et inscriptions:
> 022 552 25 11 de 9h à 11h et de 14h à 16h en semaine
> info@domeseniors.ch •

Hommages à Jean-Claude Faes et Albert Maréchal

JEAN-CLAUDE FAES NOUS A QUITTES

Maire de la Commune entre 1976 et 1987, également député au Grand Conseil entre 1982 et 1985, Jean-Claude Faes nous a quittés subitement cet automne.

Élu suite au départ de la Commune du maire en place, Jacques Alfred Chapuis, il a été réélu à deux reprises. Discret, c'était un homme sensible et engagé à la mission qui lui avait été confiée, reconnaissant de la confiance témoignée et attentif à mettre en place les infrastructures nécessaires à l'avenir de Collex-Bossy. La lourde tâche de gérer le développement de la Commune lui est revenue, avec des projets de construction qui, dans un premier temps, ne plaisaient pas au Conseil municipal. Le maire réussit à convaincre ce dernier d'établir un plan d'aménagement afin de rester maître du développement modéré de la Commune et d'y maintenir un caractère agricole et résidentiel.

Dès 1979, une intense activité de construction de maisons villageoises amena à l'augmentation de la population et, en proportion, des budgets communaux. En parallèle, il fallut envisager l'extension des canalisations, des compléments du réseau d'égouts et la mise en place d'une levée hebdomadaire des déchets. C'est dans ce cadre également que les actuels locaux de la mairie, appartenant à l'époque à l'hoirie Maréchal, ont été acquis par la Commune, permettant ainsi d'installer stratégiquement la mairie au centre du territoire communal. Cela ne s'est pas fait sans difficultés, puisque ce projet, paraissant à la population trop grand et coûteux, mena à un référendum qui aboutit. Ce fut une période animée dans la vie politique communale, mais les bases avaient été posées pour l'avenir. C'est ensuite Albert Maréchal qui reprit le flambeau pour continuer de développer la Commune.

Par ces quelques lignes, les autorités communales souhaitent réitérer leur profonde sympathie à son épouse et à sa famille.

La Mairie

ALBERT MARECHAL NOUS A QUITTES

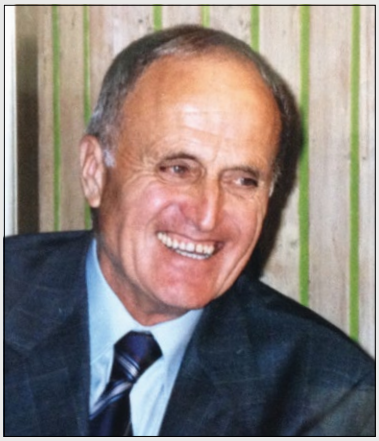

Albert Maréchal a été maire de Collex-Bossy entre 1987 et 2003. Pendant ces années, la Commune a connu un grand développement. Ensemble, avec son Conseil municipal et ses adjoints, il avait la tâche d'adapter les installations de la Commune aux besoins et aux nécessités des anciens et des nouveaux habitants, venus souvent d'un environnement urbain. Il s'agissait de conduire une commune à fort caractère agricole où on collaborait beaucoup, à une communauté plus mélangée et individualiste. Il y avait beaucoup à faire : construire le centre communal, l'auberge communale, la nouvelle école, le bâtiment de la voirie-feu ; il fallait mettre les canalisations de toute la commune en séparatif, refaire les routes, créer la route de contournement du Bois-Fromager, approfondir le canal de Collex, créer des chemins de promenade, une information régulière de la population à travers un journal trimestriel, fonder le restaurant scolaire et le jardin d'enfants, organiser le lieu culturel de la Chapelle…

Albert Maréchal est issu d'une famille qui réside à Collex-Bossy depuis le 18e siècle et dont les membres ont souvent assumé des responsabilités dans la Commune. En tant qu'agriculteur, il connaissait chaque coin du village et les profondeurs de ses mentalités. Avant d'être maire, il avait siégé pendant 17 ans au Conseil municipal. Il était aussi député au Grand Conseil et donc bien préparé à son rôle de magistrat. Doué d'une personnalité forte, il empoigna les travaux de la Commune avec détermination et prudence. Ancré dans le parti démocrate-chrétien, il était cependant ouvert à apprécier ceux qui ne partageaient pas toujours ses opinions, pourvu qu'ils avancent de solides arguments. Son engagement pour la Commune était entier. Avec ses adjoints, il menait lui-même les travaux, n'ayant que très peu d'employés communaux. Il attaqua les problèmes directement, sans paroles superflues, souvent à la surprise de ses interlocuteurs.

Albert Maréchal a donné à son village une infrastructure moderne que ses successeurs ont amplifiée. Il était souvent en souci de voir que Collex-Bossy s'urbanisait et que la convivialité et l'entre-aide s'effritaient. Un village est un lieu qui offre la possibilité de nouer un grand nombre de liens humains. Ce sont ces liens, cet art du vivre-ensemble, qui recréent, à chaque génération, un village. Cette dimension humaine était une des préoccupations de notre ancien maire.

Anita Nebel

Jeunesse et école

Le bien vivre ensemble

Cette année, les enseignants de Collex-Bossy ont choisi de mettre l'accent sur le bien vivre ensemble à l'école, concept basé sur le respect mutuel, la tolérance, l'acceptation de la différence et les interactions positives. Tout d'abord sollicités pour illustrer le règlement d'école, les élèves de tous âges ont réfléchi à des exemples concrets permettant de mieux comprendre chaque règle. Ces exemples ont été rédigés derrière des émoticônes souriants, décorés dans les tons d'une couleur dévolue à chaque classe.

Ensuite, dans le courant du premier trimestre, plusieurs enseignants ont organisé une sortie d'une demi-journée afin de créer un climat de confiance avec leurs élèves. D'autres ont mis en place des activités imaginées dans ce but-là, en classe.

Une « cérémonie de la charte » s'est tenue le 2 novembre à la salle communale, en présence de la directrice, et a permis d'officialiser le projet du bien vivre ensemble. Plusieurs réunions du Conseil d'école ont aussi permis à des élèves délégués de relayer, en présence d'une enseignante, les idées et propositions de leurs camarades. D'autres séances de ce type seront planifiées tout au long de l'année.

Enfin, un système de parrainage est expérimenté pour la première fois à Collex : les 7P-8P qui le souhaitent se sont engagés pour un partenariat avec un petit de 1P-2P. Que ce soit pour des activités ponctuelles comme la journée sportive, une séance de lecture grand/petit, une sortie d'automne en forêt, ou encore pour un lien au quotidien permettant au plus jeune d'aller trouver son parrain ou sa marraine en cas de besoin, ce système semble plaire à chacun et s'avère très riche d'apprentissages ! •

Pascaline Geiser, enseignante à l'école de Collex-Bossy

Sortie des aînés aux Automnales

En cette froide matinée de novembre, c'est avec un grand plaisir que Ricardo Muñoz, maire, a accueilli une trentaine d'aînés au Stade Marc-Burdet pour ensuite se rendre aux Automnales et profiter d'une journée offerte par la Commune.

L'organisation a été parfaite, il y avait du temps libre pour voir des expositions telles que Le Var (où un bulbe de tulipe a été offert ainsi qu'une surprenante dégustation de fleurs comestibles proposée), découvrir les ateliers de cuisine ou s'émerveiller devant un poulailler, voir des poussins qui sortent de leurs coquilles et savoir quelles poules pondent des œufs blancs ou bruns.

Sur le coup de midi, c'est tout naturellement que notre groupe s'est dirigé vers la Taverne pour y déguster un excellent repas, débutant par un apéritif et l'accueil de Skander Chahlaoui, adjoint.

Après s'être sustenté, chacun est reparti à la conquête de nouvelles découvertes : le stand des décorations féériques de Noël, les magnifiques animaux construits en lego, le concours de beauté de chiens de race ou encore le village des médecines douces.

Malgré le constat unanime de la diminution du nombre d'exposants, les stands étaient suffisamment variés pour que chacun y trouve de l'intérêt. La journée fut riche et tout le monde est reparti avec le sourire, content d'avoir pu partager, se rencontrer et passer un bon moment, sans oublier de faire quelques emplettes. •

Seconde main

Retour sur le vide-grenier

C'est dans la joie et la bonne humeur que nous avons pu organiser le traditionnel vide-grenier de l'APE après presque deux ans d'absence.

En ce dimanche 7 novembre, les bénévoles, les participants et les visiteurs ont tous répondu présent pour que la manifestation soit synonyme de réussite. Même le soleil s'est invité et nous a permis d'installer des tables à l'extérieur afin de déguster quelques raclettes.

Outre le plaisir de vous rencontrer et de vous avoir à nos côtés ce jour-là, votre présence nous a permis de récolter un petit bénéfice qui permettra de proposer des activités aux élèves dans un avenir proche.

Aujourd'hui encore et même avec l'assouplissement de certaines règles, il est difficile d'agender des activités parents/élèves au sein des bâtiments scolaires. A l'heure où ces lignes sont écrites, nous sommes en train de préparer un projet afin que les enseignants puissent distribuer des pommes aux élèves une fois par mois. Celui-ci sera mis en place une fois que nous aurons reçu l'aval de la direction.

Pour en revenir à la manifestation, l'APE aimerait également remercier la mairie qui a mis à notre disposition la salle communale ainsi que l'équipe bénévole pour cette parfaite organisation. Nous savons quel travail de préparation cela représente.

Au plaisir de vous retrouver tous l'année prochaine. •

Yaël Gibson, membre de l'APE Collex-Bossy

Sapeurs-pompiers

Portes ouvertes et recrutement

Malgré des défis hors normes et des changements réguliers dans les plans de protection sanitaire liés à la pandémie, la Compagnie de sapeurs-pompiers de la Commune affiche une excellente forme et a le plaisir de pouvoir compter sur une relève présente et dynamique.

Même si le budget est revu à la baisse pour 2022, la Compagnie s'adapte et l'état-major fait preuve de créativité pour relever les défis en maintenant la sécurité comme une priorité.

Le jeudi 4 novembre s'est déroulée la soirée « portes ouvertes et recrutement ». Cet événement d'envergure fédérale a été relayé sur beaucoup de supports publicitaires, y compris sur les réseaux sociaux. A cette occasion, la Compagnie a eu le plaisir d'organiser quelques démonstrations à l'attention du public présent en nombre. Une formation a également été proposée au personnel communal ainsi qu'au corps enseignant et chacun a pu découvrir ou redécouvrir les petits moyens d'extinction.

Lors de ce moment convivial, chacun a pu se sustenter grâce à l'amicale des Sapeurs-pompiers qui avait préparé pour l'occasion des délicieux hotdog et un vaste choix de boissons.

Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine et dans l'intervalle, si l'activité de notre compagnie vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter, nous nous ferons un plaisir de vous faire découvrir nos missions.

→ Pour toute question ou en cas d'intérêt à rejoindre la Compagnie :
> info@cp-24.ch
> 079 301 15 51 •

Capitaine Eric Hubmann

Spectacles de l'automne

COLLEX-BOSSY FAIT SON CINÉMA

Samedi 18 septembre, l'été se termine doucement et il fait encore doux. Une trentaine d'habitants de Collex-Bossy profite de cette soirée pour assister à la projection d'un film devant la salle communale. Une première dans le village ! Le choix du film a été longuement débattu en commission cohésion sociale et culture et finalement c'est Le Grand Bain qui a recueilli le plus de voix. Un film émouvant qui, sous l'angle de la dérision (des hommes un peu déboussolés qui font de la natation synchronisée), parle de chômage, de dépression, de mal-être. Mais avec un message d'espoir : ensemble, nous pouvons réussir de belles choses. Ensemble, nous l'étions ce samedi soir, sur des transats, à rigoler et à partager ce beau moment de « cinéma sous les étoiles de Collex-Bossy ».

Rose Marie Mota, conseillère municipale

CORNEBIDOUILLE

C'est par une fin d'après-midi pluvieuse du début du mois d'octobre que petits, accompagnés de grands, arrivent en courant dans la salle communale, s'installent et attendent impatiemment la sorcière Cornebidouille et ses histoires. Quelques frayeurs, beaucoup de rires, les péripéties de Cornebidouille ont enchanté tous les spectateurs qui sont repartis avec des étoiles dans les yeux et de la magie dans le cœur.

WOMEN AT WORK

Le 16 octobre, nous avons eu le plaisir de recevoir à la Salle Communale le collectif Women at Work (Femmes au Travail). 5 jeunes femmes dynamiques qui nous ont emmenés dans leur univers hip-hop. Des morceaux qui parlent de la réalité des femmes d'aujourd'hui et de leurs défis, des textes engagés et sans compromis, des rythmes variés et aussi beaucoup de poésie. Un style nouveau pour notre programmation musicale qui a attiré quelques habitants de Collex-Bossy mais également un public extérieur.

Rose Marie Mota, conseillère municipale

LUDIANE PIVOINE

Depuis septembre, la saison culturelle de Collex-Bossy a repris pour le plus grand plaisir de tous. Pour la troisième production à vocation éclectique, je le rappelle, nous avons accueilli en la Chapelle la chanteuse Ludiane Pivoine. On le savait, c'est une voix cristalline, des textes de caractère et des mélodies enchanteresses qui nous attendaient et nous n'avons pas été déçus. Une poignée de spectateurs est venue écouter Ludiane Pivoine. Chanteuse sensible, sensuelle et dotée d'un humour certain, elle s'épanouit dans son art et son savoir-faire, et a reçu notamment le Prix des professionnels de la Fondation BEA pour jeunes artistes au Festival Voix de Fête à Genève et participé aux Rencontres Professionnelles d'Astaffort 2012 (village du Sud-Ouest de la France, village de Francis Cabrel pour les amateurs). Accompagnées par ses complices Joëlle Mauris au violoncelle et Isabelle Dorsaz au piano, ce sont plus d'une dizaine de chansons dont Femme Idéale, son dernier tube, qui ont résonné dans notre Chapelle pour le plus grand bonheur des spectateurs.

→ À écouter et réécouter à volonté sur le site :
> www.ludianepivoine.com

Osez la nouvelle saison culturelle à Collex-Bossy, tel est notre souhait.

Maximilien Ferrillo, conseiller municipal

EXPOSITION THOMAS WENNINGER

C'est durant le temps d'un week-end que les œuvres de Thomas Wenninger ont été exposées à la Chapelle. Jeune artiste au talent indéniable, il nous a présenté une vingtaine de dessins, principalement des paysages d'ici et d'ailleurs en Suisse, d'une beauté et d'une précision remarquables. Cette exposition, mettant en valeur un talent local, a rencontré un grand succès, attirant bon nombre d'habitants de la Commune. •

État des lieux

FERME GINDRE-CONSTANTIN

Après l'obtention de l'autorisation de construire, le Conseil municipal dans sa séance du 12 octobre a accepté une délibération de 9'442'640 F pour financer les travaux de rénovation de ce bâtiment historique. Pour mémoire, l'affectation des futurs locaux est :

> Des salles polyvalentes et une grande « place du village » intérieure
> Un espace dévolu aux activités « loisirs – jeunes »
> Un café-épicerie
> Un espace de co-working
> Un espace de co-living
> Une guinguette extérieure et un pré polyvalent

Du fait de sa qualité patrimoniale, la rénovation sera effectuée dans le respect des matériaux d'époque tout en garantissant une efficacité énergétique pour les futurs utilisateurs. Brique en terre crue, mortier de terre et crépis à base de chanvre trouveront leur place dans cette rénovation. Le chantier vient de débuter avec des travaux de déconstruction intérieure.

Le bâtiment offrira une performance énergétique remarquable et produira sa propre électricité grâce à des panneaux solaires sur la toiture de la guinguette.

ANCIENNE POSTE

L'autorisation de rénovation du bâtiment et de mise en conformité du studio a été accordée et les travaux ont débuté en novembre 2021. Là encore, ce bâtiment apportera une réponse concrète à l'urgence climatique grâce à sa réisolation complète, le remplacement de toutes ses fenêtres et la pose de panneaux solaires photovoltaïques sur sa toiture. Une pompe à chaleur remplacera à terme la chaudière à mazout existante.

LAITERIE DE BOSSY

Une commission ad hoc, présidée par Thierry Potvin, a été constituée pour définir un cahier des charges quant à l'affectation de ce bâtiment pour qu'il puisse répondre aux besoins de notre population sans apporter une offre concurrentielle à la ferme Gindre-Constantin. L'Exécutif s'attend à un retour de la commission dans le courant du premier trimestre 2022.

CHAUFFERIE À BOIS COMMUNALE

L'autorisation de construire pour l'assainissement de la chaufferie à bois, située sous l'école primaire de Collex, a également été obtenue cet automne. Le réseau thermique, reliant actuellement les bâtiments communaux, la voirie, l'école ainsi que les Chênes-Verts, prévoit une extension vers la ferme Gindre-Constantin. La pompe à chaleur nécessaire à ce projet permettra également la production d'eau chaude sanitaire en période estivale pour tous les consommateurs de ce réseau.

Ce projet est conçu par la Commune afin de pouvoir produire toute la chaleur (chauffage et eau chaude sanitaire) de son patrimoine immobilier sans émettre de CO_2.

VOIE PIÉTONNE – ROUTE DE VIRELOUP

Souhaitée par nos habitants pour offrir un itinéraire piéton sécurisé entre le cours d'eau du Marquet et le stade Marc-Burdet, le chantier s'est ouvert en novembre dernier pour une durée d'environ trois mois.

LES HOUCHETTES

La modification de zone des Houchettes a été obtenue par un vote du Grand Conseil le 6 octobre 2021 à l'unanimité de l'assemblée. C'est un vrai succès pour la Commune compte tenu des référendums qui ont été systématiquement déposés dans le cadre de déclassements à Genève ces derniers mois. C'est un nouveau chapitre qui s'ouvre sur un nouvel horizon pour offrir des logements notamment à nos jeunes qui souhaitent acquérir leur indépendance ou nos seniors qui souhaiteraient se défaire de leur logement sans devoir quitter leur commune de cœur. •

NOUVELLE ASSOCIATION : CLUB DE TENNIS DE TABLE DE COLLEX-BOSSY

Vous avez taquiné une petite sphère ronde cet été à la plage? Le petit bruit – ping et pong – vous a séduit et vous désirez poursuivre cette belle expérience? Ou bien les pongistes aux jeux olympiques vous ont laissé bouche bée et vous avez décidé de les imiter?

Dans tous les cas nous avons le plaisir de vous annoncer que le Club de Tennis de Table de Collex-Bossy a été créé et commencera son activité en salle au début de l'année prochaine.

Soyez donc attentifs, un tout-ménage vous parviendra prochainement avec toutes les informations. En attendant si l'impatience vous ronge n'hésitez pas à contacter Pierre Horna ou Alex Pfeiffer.

> pierre.horna.ch@gmail.com
> alexpfeiffer@bluewin.ch

Action citoyenne

Nettoyons notre village

Le nettoyage du village du 16 octobre a rencontré un grand succès! Une petite trentaine de personnes, habitants et voisins, nous ont rejoint pour cette action citoyenne. Nous avons réparti les équipes en six secteurs et avons ainsi pu ramasser les déchets principalement aux abords des parkings.

D'après les participants, ils étaient étonnamment surpris en bien de trouver moins de déchets que les autres années. Il y avait globalement une majorité de canettes vides, bouteilles en PET, etc. et bien sûr quelques masques. Nous avons demandé aux participants quel avait été le déchet le plus surprenant et la palme est allée à un soutien-gorge blanc immaculé!

Pour finir, nous avons eu la joie de partager une petite collation avec du jus de pomme, des pommes et du vin de chez Sylvain Girod. Chaque participant a pu repartir avec un sachet garni réutilisable «zéro déchet» préparé par notre nouvelle responsable de la transition écologique, Isabelle Vetterli, accompagné d'un petit mot.

Nous nous réjouissons de réitérer l'expérience l'année prochaine ainsi que de vous proposer d'autres actions citoyennes que vous préparent conjointement les commissions territoire et cohésion sociale et bien sûr de partager un agréable moment avec les habitants du village ainsi qu'une belle collation.

Merci à tous pour votre participation! •

Jenny Boye, vice-présidente de la commission cohésion sociale et culture
Dorothea Noll, présidente de la commission territoire

Reportage sur le terrain avec Retripa

Dans le cadre de la réalisation du plan communal de gestion des déchets, Isabelle Vetterli, votre nouvelle recrue en charge de la transition écologique, s'est lancée sur les traces de nos déchets de cuisine. En voici les découvertes:

> Une moyenne de 400 grammes par habitant collectés le lundi.
> Pas facile de repérer ces petites poubelles depuis la cabine du camion: pensez à continuer à bien les mettre en évidence avec l'autocollant prévu pour leur identification (voir illustration). Si vous n'en avez pas, passez simplement en demander un à la mairie.
> Le saviez-vous? La personne qui est chargée de la collecte des déchets sur la voie publique et d'actionner la broyeuse qui va réduire le volume des déchets chargés dans le camion, est appelée «ripeur».

Les conclusions à tirer: nos félicitations à vous qui assurez un tri de très bonne qualité!

→ Vous avez envie de faire plus en créant un compost dans votre jardin? Vous trouverez un guide sur internet pour vous aider à commencer:
> www.ge.ch/document/1621/telecharger •

Aides financières en faveur de la transition écologique

Profitez des offres d'aides financières proposées aux Collésien·ne·s et Bossiotes afin de soutenir la transition énergétique souhaitée par la Commune.

Énergies :
> Cellules photovoltaïques : Jusqu'à 4'000 F
> Capteurs solaires thermiques, géothermie, pompe à chaleur et certification de haute performance énergétique : 15% du montant accordé par le canton

Mobilité douce :
> Vélo : 200 F
> Vélo avec assistance électrique : 300 F
> Batterie vélo : 400 F
> Vélo cargo : 75 F

Transports publics :
> Abo. général CFF : 150 F
> Abo. demi-tarif CFF : 30 F
> Abonnement TPG : 50 F [1]

Profitez également des traditionnelles cartes journalières CFF au prix de 45 F (au lieu de 75 F d'un demi-tarif).

[1] Voir article ci-après.

Les montants sont à titre indicatif. Les demandes sont soumises au règlement Eco 21 de la Commune.

Comment faire?
Soumettez votre dossier à la mairie à l'aide du formulaire que vous trouverez sur le site internet de la Commune : www.collex-bossy.ch/fr/vivre/environnement/energie.

Nous attirons votre attention sur le fait que les demandes relatives aux énergies sont à déposer avant le début des travaux. ●

Transports publics genevois

ÉVOLUTION DU RÉSEAU

Cette année, les TPG maintiennent leur réseau avec peu de changements au niveau cantonal. Cela dit, des améliorations ont été mises en place sur le territoire communal depuis le 12 décembre 2021 : le samedi matin, la cadence des bus 52 et 55 double, passant à la demi-heure, ce qui permet des transports au quart d'heure entre Bossy et Collex.

Une légère adaptation des horaires de la ligne 55 sera également mise en place au début de l'année 2022 afin que les élèves sortant du collège des Colombières puissent attraper leur bus en toute sécurité.

→ Tous les horaires se trouvent sur le site :
> www.tpg.ch

ABONNEMENTS ANNUELS

Cette année encore, la Commune met en avant la mobilité douce et encourage tout un chacun à utiliser les transports publics. Une subvention est donc accordée, dans la limite du budget voté par le Conseil municipal, à tout habitant·e qui en fait la demande.

→ Retrouvez les modalités d'inscription sur le site :
> webshop.tpg.ch
> rubrique : offres de ma commune ●

Chenilles processionnaires et nichoirs à mésanges

Les mésanges et leurs nichoirs sont un combo gagnant pour lutter contre les chenilles processionnaires ! Cependant, l'observation reste de mise jusqu'à fin mars 2022. La Commune invite les propriétaires à garder un œil averti sur leurs arbres et plus spécifiquement leur(s) pin(s). L'état sanitaire de ces arbres est à la charge des propriétaires, c'est pourquoi ces derniers se doivent d'assurer l'élimination totale des chenilles dès l'apparition des nids.

Merci de contacter la mairie si vous souhaitez qu'un nichoir à mésanges soit installé dans l'un de vos arbres.

→ Liste d'entreprises pratiquant l'échenillage :
> www.collex-bossy.ch/fr/vivre/environnement ●

CALENDRIER DES DÉCHETS, LEVÉE DES DÉCHETS DE CUISINE ET CONTAINERS MÉTALLIQUES

Dans les jours à venir, le calendrier des déchets 2022 vous parviendra sous forme de tous-ménages.

Pour assurer un meilleur service, le jour de levée des déchets de cuisine change : dès le mois de janvier, **la levée porte-à-porte aura lieu les mercredis**. Merci de déposer votre poubelle dédiée aux déchets de cuisine avant 7h.

Dans une volonté d'améliorer les conditions de travail des ripeurs et des transporteurs, le remplacement des containers métalliques est encouragé. N'hésitez pas à contacter la mairie si vous souhaitez des renseignements à ce sujet.

Agenda

(sous réserve d'annulation due au coronavirus)

Décembre

24 Vacances scolaires du 24 décembre au 9 janvier.

Janvier

9 Flambée des sapins.
11 Sortie récréative pour les aînés (Balexert ou Chavannes-Centre).
19 Bibliobus.
20 Vœux de la mairie, salle communale.
23 Concert : Michel Tirabosco et Dagoberto Linhares, duo flûte de pan et guitare, chapelle.
25 Séance du Conseil municipal.
27 Permanence administrative pour les aînés, four à pain (mairie).

Février

9 Sortie récréative pour les aînés (Balexert ou Chavannes-Centre).
13 Votation populaire.
14-18 Vacances scolaires.
16 Bibliobus.
25 Concert : Les voies du chant, chapelle.
24 Permanence administrative pour les aînés, four à pain (mairie).

Mars

1 Séance du Conseil municipal.
16 Bibliobus.
18 Concert : Thomas Pythoud Quartet, chapelle.
29 Séance du Conseil municipal.

Commune de
Collex-Bossy

Mairie de Collex-Bossy
199 route de Collex
1239 Collex-Bossy
022 959 77 00
info@collex-bossy.ch
www.collex-bossy.ch

Heures d'ouverture et permanence téléphonique
Lundi et vendredi de 8h à 11h
Mardi de 7h30 à 11h
Jeudi de 15h à 18h
Fermé les vendredis des vacances scolaires

Collex-Bossy infos
Collex-Bossy infos paraît quatre fois par an. La rédaction invite tous les Collésiens et Bossiotes à participer à sa préparation en envoyant leurs articles par courriel à : info@collex-bossy.ch (max. 1'200 signes). Ils seront publiés dans la mesure du possible, sans que la rédaction n'assume la responsabilité de leur contenu. Concernant le recours à l'écriture inclusive, la méthode de formulation est laissée à l'appréciation des auteurs.

Rédaction : Administration communale
Coordination : Laure Métayer
Graphisme : Z+Z, www.zplusz.ch
Photographie : P. Geiser, Y. Gibson, R. M. Mota, D. Noll, J. Perrin, famille Faes, famille Maréchal, mairie de Collex-Bossy
Impression : Atar Roto Presse SA

Imprimé en Suisse à 750 exemplaires sur papier FSC 100% recyclé

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE

www.collex-bossy.ch

Facebook
Commune de Collex-Bossy